

Le Saint-Sulpicien

Janvier 2021- N°12

Le mot du maire



SOMMAIRE

ACTUALITES

CHANTIERS 2020-2021 p. 2

CENTRES DE VACCINATION EN ESSONNE p. 3

SIREDOM p. 4-5

COMMUNAUTE DE COMMUNES p. 6-7

C.C.A.S p. 8

VIE COMMUNALE p. 9-12

INFOS PRATIQUES p. 12

Chères Saint-Sulpiciennes, Chers Saint-Sulpiciens,

2020 restera marquée par la Covid-19, le confinement, les restrictions, et son cortège d'inquiétudes.

2020 aura aussi permis de mettre en exergue notre incroyable solidarité, notamment envers le personnel soignant, à 20h, durant les semaines de mars et d'avril. Cet élan témoigne de ce qui nous rend plus forts, ensemble. Bien sûr, nous devons encore rester prudents et poursuivre nos comportements individuels en respectant les gestes barrières. D'ailleurs, vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations et les conditions concernant les inscriptions nécessaires pour se faire vacciner.

Espérons que 2021 nous apporte davantage de moments joyeux, riches en partages et en rencontres.

La pandémie engendre d'ores et déjà probablement des difficultés pour conduire aisément l'ensemble des actions prévues, mais elle ne doit pas occulter les raisons de nous satisfaire. L'Architecte des Bâtiments de France a communiqué un avis de conformité pour réaliser le projet «Coeur de village» qui vous a été présenté lors de la réunion publique du 2 octobre, tenue dans l'église. Les travaux n'attendent plus que le retour de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, retour possible jusqu'en mars. D'ici là nous vous informerons, dès que nous en aurons la certitude, du calendrier des travaux, et des précautions à prendre concernant la circulation, le stationnement, les ordures ménagères... Dès à présent des travaux concernant le changement des canalisations d'eau sont en cours ruelle St-Pol, sous la compétence du SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau) et de VEOLIA.

En 2021 nous accompagnerons l'arrivée de la Fibre et l'amélioration nécessaire de la téléphonie mobile, et au cours du second trimestre la réalisation des travaux pour nous protéger des risques du ruissellement des eaux pluviales.

Je suis très fier de l'engagement du Conseil municipal et de son implication à conduire nos projets positivement et efficacement.

En raison des incertitudes liées à l'évolution de la Covid-19, et afin de préserver la santé de tous, la traditionnelle cérémonie des vœux a été annulée cette année. Nous reportons aux beaux jours de juin le plaisir de se retrouver lors d'un événement républicain et festif. En attendant, au nom de tout le Conseil municipal, et du personnel communal, je vous souhaite à toutes et tous sincèrement une excellente année 2021 !

Que chacun conserve une bonne santé et que nous retrouvions au plus vite des échanges sociaux, indispensables dans une commune comme la nôtre !

Fidèlement,

Olivier Petrilli

CHANTIERS 2020-2021

Travaux Ruelle Saint-Pol

Des travaux ont débuté dans la ruelle Saint-Pol depuis le 4 janvier pour une durée autorisée maximale de 2 mois. Il s'agit de remplacer la conduite d'eau en amiante-ciment par une conduite en fonte, et de s'assurer que l'ensemble de la distribution soit aux normes actuelles.



Coeur de village

Le projet d'embellissement et de réaménagement de la place du village et du parvis de l'église a obtenu l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Cependant la CCEJR, qui conduit ces travaux, nous a indiqué mi-janvier que la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France qui doit elle aussi encore se prononcer, l'avait informée que l'archéologue responsable du suivi archéologique de l'Essonne souhaiterait procéder à un diagnostic archéologique préventif. Cette opération a pour objectif la reconnaissance de vestiges enfouis et le recueil des informations chronologiques relatives à l'histoire du village. Ce diagnostic et les fouilles éventuelles pourraient avoir un impact évident sur le calendrier des travaux. Nous vous en informerons dès que possible.

Fibre

Nous attendons tous avec impatience d'être connectés à la fibre optique et de pouvoir bénéficier ainsi d'un très haut débit ! Un premier diagnostic fonctionnel réalisé par Axians, l'entreprise qui a réalisé les travaux d'infrastructure achevés fin 2020, a été transmis à son commanditaire, Essonne Numérique. Essonne Numérique doit maintenant procéder à un second diagnostic fonctionnel.

Après renseignements pris, il nous a été précisé que des retards sont malheureusement annoncés et que le début de commercialisation ne pourra commencer qu'au début du second trimestre 2021.

Nous vous invitons à consulter le site dédié :

<http://essonnenumerique.com/>

CENTRES DE VACCINATION COVID-19 EN ESSONNE

Plus de 15 centres de vaccination sont ouverts en Essonne ainsi que 2 centres départementaux de prévention et de santé situés à Massy et Montgeron. D'autres vont ouvrir. La CCEJR a d'ailleurs sollicité la Préfecture par courrier cosigné par l'ensemble des 16 maires pour l'ouverture d'un centre sur notre intercommunalité à Etrechy.

Pour l'ensemble des centres, les modalités de prise de rendez-vous sont sur le site :

<https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html>.

Numéro vert national 0800 009 110

Il est possible de prendre rendez-vous directement auprès du centre de vaccination le plus proche.

Vous pouvez également contacter les centres départementaux :

Centre de vaccination à Montgeron - Salle L'astral
121 Rue de la République, 91230 Montgeron - 01.60.91.97.97

Centre de vaccination à Massy - Salle de la CDPS
8 Place Victor Schoelcher, 91300 Massy - 01.60.91.97.97

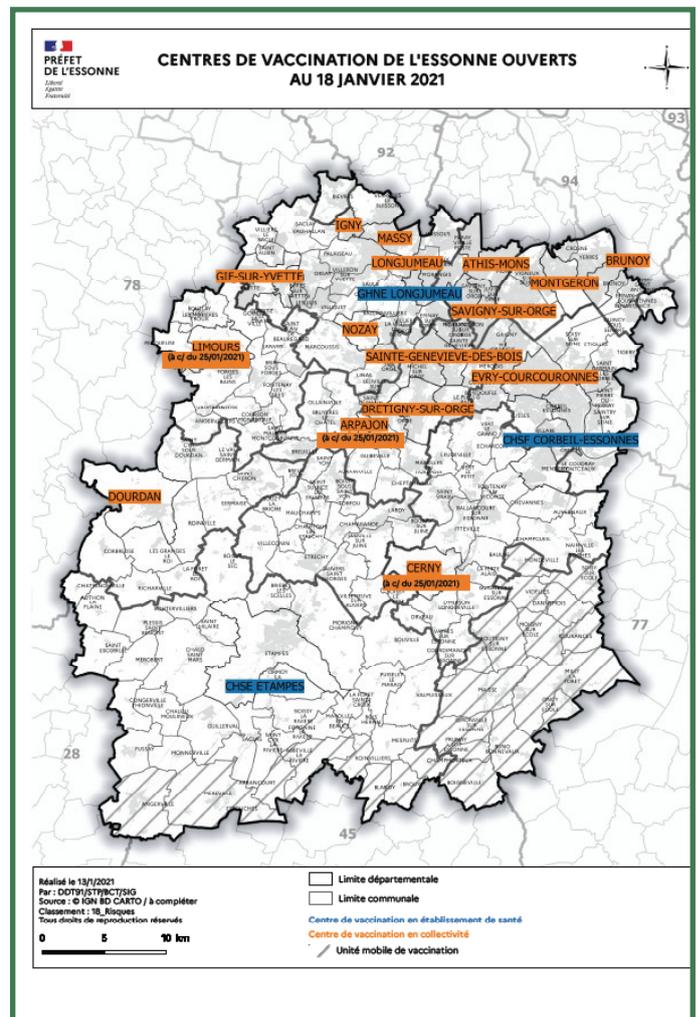
Depuis le lundi 18 janvier 2021, le **centre de vaccination au Centre Hospitalier Sud-Essonne - site d'Etampes** est ouvert de 9h à 17h, du lundi au samedi pour la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans et des professionnels de santé de plus de 50 ans.

Les RDV pour la vaccination sont pris sur le site Doctolib.fr en cherchant : **Centre de vaccination Covid-19- CH Sud Essonne**

Le centre d'appel est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au **01 60 80 60 60**.

Depuis le 25 janvier 2021, l'**Espace Concorde à Arpajon** est devenu centre de vaccination pour les personnes de plus de 75 ans, du lundi au samedi 9h-12h et 14h-17h. Rendez-vous uniquement sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr) ou par téléphone au **0 800 009 110**. **Le centre de vaccination d'Arpajon est complet pour plusieurs semaines.** La vaccination se pratique uniquement sur rendez-vous. Le nombre de rendez-vous hebdomadaires est fixé en fonction du nombre de doses de vaccins attribués au centre par l'Agence Régionale de Santé.

Pensez à vous munir d'un masque, de votre carte vitale, et éventuellement d'une attestation du médecin traitant et de votre dossier médical.



« Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, et dans l'incapacité de se déplacer par leurs propres moyens, le Département propose un service de transports qui les accompagnera de leur domicile jusqu'au centre de vaccination. Ce service est destiné aux personnes ayant des difficultés à se déplacer, et n'ayant personne pour les accompagner. Il concerne en particulier celles en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie. En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la mairie de Saint-Sulpice-de-Favières.

ACTUALITES

«DEVENIR CONTRIBUTEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE SON TERRITOIRE »



En venant déposer nous même nos déchets et alimenter les filières du recyclage, nous réalisons un geste à la fois écologique et économique. Il est donc primordial que nous puissions disposer d'une déchèterie au plus près de Saint-Sulpice-de-Favieres. C'est le cas avec les écocentres d'Étrechy et d'Egly.

Cependant le SIREDOM propose jusqu'à 26 centres sur son territoire et, sur un principe d'universalité, nous avons la possibilité de nous rendre dans chacun d'entre eux.

Réouverture de l'écocentre d'Étampes à partir du 1er février 2021

Après fermeture suite à un incendie, l'écocentre d'Étampes accueillera de nouveau les particuliers et professionnels avec un local pour les agents valoristes, des voieries et des espaces paysagers refaits à neuf.

Conditions d'accueil

L'entrée de l'écocentre est conditionnée au port du masque et à la présentation d'un badge en cours de validité. Pensez à bien trier vos déchets avant de venir ! Les conditions d'accès : le badge est obligatoire. Le badge permet l'accès à l'ensemble des éco-centres du Réseau.

Pour l'obtenir, vous pouvez vous présenter, soit à notre mairie auprès de Patricia, soit dans les locaux de la CCEJR en vous munissant d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



A propos du SIREDOM

Le Siredom, Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères, traite et valorise les déchets ménagers produits par plus de 900 000 habitants de 175 communes de l'Essonne et de Seine-et-Marne. Acteur de l'économie circulaire, le syndicat s'engage pour un meilleur tri des déchets et leur valorisation (production d'énergie et de recyclage) tout en maîtrisant les coûts de son service. Il apporte de nouvelles solutions permettant de réduire les quantités de déchets produites sur son territoire. Et parce que chacun est acteur de la préservation de l'environnement, le Siredom développe les outils pour informer et sensibiliser le grand public sur les gestes de prévention, réduction et tri des déchets. En savoir plus :

www.siredom.com - Sur Facebook et Twitter : @siredom

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2021



Ordures ménagères
mardi après-midi



Papiers et emballages
lundi après-midi



Déchets végétaux (début semaine 10 - fin semaine 48)
jeudi après-midi semaines paires

Saint-Sulpice- de-Favières

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	Mai	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
1	V	1 L	6 M	1 L	10 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	45 M
2	S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 J
3	D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 V
4	L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 S
5	M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 D
6	M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	6 S
7	J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 M
8	V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 M
9	S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 J
10	D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 V
11	L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 S
12	M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 D
13	M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 L
14	J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 M
15	V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 M
16	S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 J
17	D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 V
18	L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 S
19	M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 D
20	M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 L
21	J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 M
22	V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 M
23	S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 J
24	D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 V
25	L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	25 S
26	M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 D
27	M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 L
28	J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 M
29	V			29 L	29 J	29 S	29 M	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 M
30	S			30 M	30 V	30 D	30 M	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 J
31	D			31 M	31 L	31 S	31 S	31 M	31 D	31 D		31 V	31 V

Les collectes sont assurées
tous les jours fériés

Collecte des encombrants :
uniquement sur rendez-vous
au 09 78 08 24 25

Pour toute question :
collecte@siredom.com

Siredom - 63 rue du Bois Chaland - 91090 Lisses
Tél. : 01 69 74 23 50
E.mail : ecitoyen@siredom.com
www.siredom.com

Déchets - Énergie
Siredom
Environnement

Des ordures ménagères et autres déchets au cimetière. Ce n'est pas acceptable !

Des sacs poubelles étaient régulièrement retrouvés dans le container situé chaussée des grands étangs, à l'extérieur du cimetière et près de la place des Justes. La Municipalité a donc pris la décision de retirer ce container, un déchet en appelant toujours un autre...

Cependant, une minorité de personnes continue de déposer ses ordures mais cette fois à l'intérieur du cimetière ! Ce type d'incivilité a pour conséquence de nuire à la propreté publique, et de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui se rendent au cimetière afin de se recueillir...

Nous vous rappelons que ce container a pour unique vocation de recueillir les déchets végétaux du cimetière et que le dépôt sauvage est un acte verbalisable.



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE 2021-2026



CONSULTATION PUBLIQUE du 25 janvier 2021 au 24 février 2021

Le Plan Climat Air Energie du Territoire (P.C.A.E.T) s'inscrit dans la lignée de l'Accord de Paris, ratifié par la France le 4 novembre 2016, et qui fixe l'objectif d'une limitation du réchauffement climatique à 2°C à l'horizon 2100.

Au niveau national, la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe des objectifs globaux aux horizons 2030 et 2050, notamment :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050 ;
- Réduire la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à la référence 2012 en visant un objectif intermédiaire de 20 % en 2030 ;
- Porter la part des énergies renouvelables à 32 % en 2030.

A travers l'élaboration de son P.C.A.E.T, la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde (CCEJR), souhaite engager une démarche d'actions concrètes, ambitieuses mais réalistes, sur la maîtrise de l'énergie et sur l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques sur son territoire à travers 3 volets :

- **Le développement économique du territoire**, notamment par la création d'emplois sur le territoire de la CCEJR afin de limiter les déplacements et de donner au territoire de nouvelles perspectives dans certains secteurs d'avenir (secteurs du bâtiment, des énergies renouvelables, de l'agriculture, des éco-activités...) ;
- **La volonté d'agir pour redonner du pouvoir d'achat aux habitants de la CCEJR touchés par la question de la hausse du coût des charges**, en agissant pour leur qualité de vie (en lien notamment avec la qualité de l'air) à travers la promotion d'une mobilité moins carbonée et l'amélioration thermique des bâtiments,
- **La nécessité d'une bonne gestion financière du patrimoine et des services rendus par la collectivité aux habitants.**

Le public pourra faire part de ses observations :

- à l'adresse électronique : pcaet.ccejr@ccejr.org
- Sur le registre mis à disposition sur rendez-vous aux heures d'ouverture du siège de la Communauté de Communes à l'adresse : 2 Rue des Hêtres Pourpres 91580 Etréchy (de 10h à 12h et de 14h à 18h)
- Sur le registre mis en place à la mairie de Saint-Sulpice-de-Favières.

Dans le contexte sanitaire actuel, nous vous remercions de privilégier le mode de consultation numérique.

A l'issue de cette consultation publique, la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde compilera l'ensemble des propositions et les intégrera au mieux au P.C.A.E.T en prévision de son approbation en Conseil Communautaire.

COMMUNAUTE DE COMMUNES



Entre **Juine**
et **Renarde**

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

DONNEZ VOTRE AVIS



Source : ADEME

**Du 25 Janvier au
24 Février 2021**

Comment ?

- En consultant le dossier sur le site: www.entrejuineetrenarde.org
- En consultant le dossier au siège de la CC ou dans la mairie de votre commune (selon les horaires d'ouverture)
- Faites nous part de vos remarques en nous écrivant :
 - à l'adresse mail dédiée : pcaet.ccejr@ccejr.org
 - Sur le registre physique disponible au siège de la CC ou dans votre mairie



Banderole de solidarité avec les commerçants et artisans distribuée par la Communauté de Communes entre Juine et Renarde et affichée dans ses 16 communes. Ici devant l'école maternelle « Les tilleuls ».

C.C.A.S.



Les colis aux aînés distribués à domicile

Pour cette année un peu particulière 47 colis et 21 boîtes de chocolats ont été distribués. Les membres du CCAS, se sont rendus au domicile de nos aînés entre le lundi 7 et le mercredi 9 décembre pour remettre à chacun son colis. L'occasion de discuter et de s'assurer du bien-être de certains, particulièrement touchés par la solitude en cette période de confinement et à l'approche des fêtes.



Nous sommes heureux d'avoir pu faire bénéficier à un de nos habitants en recherche d'emploi et inscrit à Pôle Emploi, un chèque cadeau d'une valeur de 30 euros.

Si d'autres habitants se retrouvent en situation de perte d'emploi, elles peuvent se faire connaître en contactant **Patricia à la mairie au 01.64.58.42.33** ou **Lydie Peyrottes, Adjointe déléguée aux Affaires Sociales au 06.74.03.70.48.**



Au regard de la crise sanitaire qui se poursuit et des rassemblements qui sont interdits, il est difficile aux membres du CCAS d'organiser des manifestations et des sorties comme nous l'avions prévu.

Nous espérons que la campagne de vaccination va permettre un retour à une vie plus sociale dans les prochains mois. Il sera ainsi possible de nous projeter et de vous proposer des activités qui pourront vous intéresser. Nous vous tiendrons informés en fonction de l'actualité.

LA VIE COMMUNALE

DELIBERATIONS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX TENUS A HUIS CLOS EN RAISON DES MESURES DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

Séance du 28 mai 2020

- Installation du nouveau Conseil municipal.

Séance du 12 juin 2020

- Délégation au Maire.
- indemnités allouées au Maire et aux Adjointes.
- Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux.
- Désignation des délégués aux commissions communales.
- Désignation des délégués au C.C.A.S. et à la Caisse des écoles.
- Vote des subventions.
- Fixation des taux d'impositions directes locales pour l'année 2020.
- Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz.
- Principe du versement de la prime Covid aux agents concernés.

Séance du 24 octobre 2020

• AFFAIRES GENERALES

- Renouvellement du contrat des logiciels de la mairie.
- Renouvellement de la convention pour le contrôle et l'entretien des points d'eau d'incendie avec la société VEOLIA.
- Adoption du rapport d'activité 2019 du SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement de Rivières et du Cycle de l'Eau).

• FINANCES

- Affectation du résultat 2019.
- Vote du budget supplémentaire 2020.
- Vote d'une subvention complémentaire à l'association «Ya ka danser»
- Election des délégués pour la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Chages (CLETC).

- URBANISME : Non exercice du droit de préemption sur les ventes des propriétés situées 5 et 7 chemin du Néflier, 1 et 9 ruelle Saint Pol et 24 rue du Four à Chaux.

Séance du 18 décembre 2020

• FINANCES

- Adoption de la décision modificative n°1 (réajustement de crédits en dépenses et en recettes).
- Autorisation du maire à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021, les dépenses d'investissement concernées dans la limite du quart des crédits inscrits à la section du budget 2020.

• AFFAIRES GENERALES :

Nouvelles numérotations et dénominations de voies communales.

- 1, route de Villeconin (Ancienne gare)
- 2, route de Villeconin (M. et Mme POINT)
- 3, route de Villeconin (M. PIFFRET)
- 5, route de Villeconin (M. et Mme BERGER)
- 1, route de Rimoron (M. et Mme BLANCHET)
- 2, route de Rimoron (M. et Mme DEGOMME)

• PERSONNEL COMMUNAL :

- Modification du tableau des effectifs.
- Nomination de deux agents comme stagiaires au grade d'agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles (Joélina BAYOUX et Sophie FIALETOUX).
- Recrutement d'un agent polyvalent des écoles maternelles (Marie MAREZ).

- INTERCOMMUNALITE : Renouvellement des conventions de mutualisation de mise à disposition d'agents de police municipale.

- URBANISME : Non exercice du droit de préemption sur la vente de la parcelle B449 (41, rue du four à chaux).

- AFFAIRES GENERALES : Adhésion au dispositif d'accompagnement et d'aide aux personnes en difficulté «programme Eau pour tous».

ETAT-CIVIL

Décès : Pauline LONCHAMPT - 20 ans - 23 novembre 2020

BIENVENUE A :

M. et Mme Philippe GREMIAUX - 5, chemin du Néflier
M. Eric SOULIER et Mme Carine APIGALLI - 1, ruelle Saint Pol
M. Renaud ANDRIEU et Mme Céline KEREVER- 6, ruelle de l'Hôtel Dieu
M. Grégory PONCELET et Mme Emmanuelle BOUZIGUET - 9, ruelle Saint Pol

LA VIE COMMUNALE

Ca s'est passé à Saint-Sulpice-de-Favières

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020

Compte tenu des circonstances sanitaires les commémorations du 11 novembre 2020 étaient fermées au public.

Toutefois, dans un premier temps, le Conseil municipal a bien entendu salué la mémoire des soldats de Saint-Sulpice-de-Favières, morts pour la France durant les deux guerres mondiales (14-18 et 39-45) et des soldats français morts pour la France en opérations extérieures au cours des douze derniers mois. Le Maire, associé à la 1ère Adjointe, a déposé des fleurs au pied du monument aux morts et les personnes présentes ont observé une minute de silence.

Puis, dans un second temps, une autre cérémonie a réuni les Maires de Mauchamps, de Saint-Yon et de notre commune, ainsi qu'un représentant de chaque commune du Conseil municipal des enfants au monument aux morts de Saint-Yon. Pour Saint-Sulpice-de-Favières, il s'agissait de Kaylie Mazzucco.



DECORATION DE NOEL PAR LE COMITE DES FETES



CRECHE DE NOEL DANS L'EGLISE



POT DE FIN D'ANNEE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL ET LE DEPART EN RETRAITE DE BRIGITTE DUCREUX

Une nouvelle page à écrire pour Brigitte Ducreux !

Après plus de 39 années de bons et loyaux services au sein de l'école maternelle de notre commune «les Tilleuls» Brigitte Ducreux prend une retraite bien méritée !

C'est au cours du traditionnel pot de fin d'année regroupant l'ensemble du personnel municipal et les institutrices, que nous avons souhaité à Brigitte une bonne continuation.

C'est à la rentrée de septembre 1982 que Brigitte a rejoint l'école des tilleuls en tant qu'agent de service auxiliaire et c'est en tant que Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) que Brigitte prend désormais un nouveau départ. Brigitte est bien connue de tous. Elle et son mari Antoine, notre ancien garde-champêtre, ont habité longtemps notre commune que ce soit dans les locaux de la mairie ou de l'école. Brigitte, habitant désormais Égly, nous a promis de ne pas nous oublier et de venir nous donner très vite des nouvelles !

Le départ de Brigitte est également l'occasion pour Sophie Fialetoux et Joelina Bayoux d'être à leur tour nommées ATSEM stagiaires, après leur réussite au concours.



Goûter de Noël et remise de cadeaux aux enfants de l'école maternelle «Les Tilleuls» le 15 décembre 2020 en présence d'Olivier Petrilli, Lydie Peyrottes, Alexandre Touzet, maire de St Yon et Soizic Larcher, en charge des affaires scolaires à Mauchamps.



LA VIE COMMUNALE

NOUVEAUTES

Le site internet de la commune est en cours de rénovation totale. Nous vous informerons dès qu'il sera de nouveau opérationnel.

Une page facebook de la commune sera ouverte en même temps que le site internet. Vous serez ainsi informés au quotidien de l'actualité de la commune

RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Ainsi les jeunes nés en 2005 doivent se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent leur date anniversaire, afin d'effectuer les formalités de recensement. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité du mineur ainsi que d'un justificatif de domicile.

ARESULP

Merci pour votre soutien !

A la suite de l'article paru dans le dernier bulletin municipal de novembre, vingt-six nouveaux habitants du village ont adhéré et versé des dons à l'Association pour le Rayonnement de l'Église de Saint-Sulpice-de-Favières, qui compte cinquante-deux membres au 31 décembre 2020.

Beaucoup de travaux restent à entreprendre dans les prochaines années pour conserver en bon état notre église du 13ème siècle : couvertures du chœur, du versant sud de la nef et du collatéral de la chapelle des miracles...

Pour y contribuer, votre soutien financier est donc précieux et essentiel pour les années à venir.

Le conseil d'administration remercie chaleureusement les anciens et les nouveaux adhérents et donateurs de leur soutien pour faire rayonner et maintenir notre magnifique édifice.

INFOS PRATIQUES

Prix du timbre

hausse au 1er janvier 2021

Lettre prioritaire 1.28€

Lettre verte 1.08€

Ecopli 1.06€

Lettre suivie 1.56€

Horaires de la mairie et de l'Agence Postale

	<u>matin</u>	<u>après-midi</u>
lundi	9h à 12h	Fermé
mardi	9h à 12h	14h à 17h
mercredi	9h à 12h	14h à 16h
jeudi	9h à 12h	14h à 18h
samedi	10h30 à 12h	Fermé

Tél. : 01 64 58 42 33
mairie@saint-sulpice-de-favieres.fr

NUMEROS UTILES

PERMANENCE DES ELUS

Le Maire et ses Adjoints reçoivent sur rendez-vous au 01.64.58.42.33

Mme Laëtitia ROMEIRO DIAS

Députée de la 3ème circonscription de l'Essonne.

Lundi de 17h à 19h sur RDV

au 07.86.61.13.19.

laetitia.romeirodias@assemblee-nationale.fr

Permanence de Brétigny-sur-Orge

11 av. du Colonel Rozanoff

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Canton de DOURDAN

M. Dominique ECHAROUX

domecharoux@orange.fr

Mme Dany BOYER

dboyer@cd-essonne.fr

Directeur de la publication :

Olivier PETRILLI

Rédaction : Les Conseillers Municipaux

Imprimeur : B-print à Breuillet

Crédits Photos : Mairie, Commission Communication